

Balade du Clermontois

# LIAUSSON

Un balcon sur le lac

Aspects connus et méconnus



Samedi 13 mai 2017

## Pour aller au-delà de la « beauté » des lieux

« Un balcon sur le lac », titre de la balade du patrimoine à Liausson, ne signifie pas que les organisateurs vont placer les participants dans une attitude passive d'observateurs d'un paysage, défini « a priori », comme étant d'une « grande beauté ». En effet, pourquoi « animer » une balade consacrée à la découverte d'un village si le simple regard individuel suffit à satisfaire le besoin d'émotion esthétique, de « dépaysement » et de savoirs nouveaux ? Les apports « culturels et scientifiques » ne seraient-ils qu'un vain souhait ? Quel sens donner à la découverte d'un village si ce n'est de rendre également visible ce qui le différencie des autres habitats connus de cette vallée ?

« Le sens commun », c'est à dire la manière dont chacun donne spontanément une explication concrète à ce qu'il observe au cours de sa pratique sociale, doit être mieux compris. Si nous considérons qu'il y a, a priori, un accord collectif sur la définition de ce qui est beau, cette « beauté » suffit-elle à procurer l'émotion et l'enrichissement personnel attendus par le simple fait d'en être l'observateur ?

Nous sommes évidemment porteurs d'une culture « avec son réseau symbolique de croyances, de convention et d'adhésions implicites », mais celle-ci ne nous ouvre pas directement les portes de perceptions nouvelles, voire d'un enrichissement culturel. En conséquence, il faut passer par l'« éducation » de notre regard pour élargir une « manière de voir, de penser et d'agir ».

Ainsi, il n'y aurait pas une norme universelle de la beauté et sa représentation mentale serait construite, chez chacun d'entre nous, par le milieu socio-culturel d'appartenance, nos propres expériences esthétiques et nos « outils mentaux ». C'est alors la rencontre des autres et le partage des connaissances qui deviennent le lieu d'un épanouissement personnel.

Si nous avons fait appel au regard d'un artiste peintre, c'est qu'il nous révèle ce qui mérite d'être dépeint dans l'actualité de ce paysage. Ne soyons pas étonnés de l'absence d'une correspondance photographique sur la toile, et construisons plutôt une connaissance nouvelle sur sa manière de peindre afin de « mieux en saisir ce qu'il a appris à voir ». Il en est de même pour le géologue, le sociologue ou bien l'historien. En bref, ne soyons pas prisonniers du conditionnement médiatique de l'homme moderne et faisons appel au discours scientifique ou artistique pour nous libérer de « chaînes » technologiques qui distillent un savoir « dénaturé », c'est-à-dire loin de l'expérience concrète des choses.

L'habitant des lieux serait-il alors « le mieux placé » pour expliquer ce qu'il convient de découvrir et de comprendre ? En effet, il a prospecté par son corps les moindres recoins de son espace de vie. Il en a construit un sens profond par son action d'usager et même « d'aménageur » des lieux. Si le paysage existe, c'est qu'il a été construit par le travail de l'homme. Il n'y a pas de paysage naturel. Il est donc tout à fait indispensable « d'entendre parler du paysage » par celui qui en est un des acteurs. En effet, quel est le discours du vigneron, du cultivateur, voire du chasseur, du pêcheur ou du sportif ? Comment comprendre leur travail et leur rapport (apport ?) à la « beauté » des lieux ?

La comparaison des discours permettra, en fin de balade, de confronter nos perceptions et de les hiérarchiser, c'est à dire à mieux les organiser.

Nous sommes dans une approche complexe et complémentaire de différentes lectures du paysage. La « beauté » décrite semble alors éphémère au fil des transformations du paysage et des regards qui la font exister dans nos manières de voir.

## **Brève histoire de Liausson**

Le village de Liausson est installé sur un piton surplombant la plaine du Salagou à 225 mètres d'altitude. Cette situation s'explique pour deux raisons : c'est un site défensif, ses habitants sont ainsi à l'abri des envahisseurs, et ils réservent les meilleures terres du village à l'agriculture. Le noyau primitif de l'implantation se trouvait au niveau actuel du Mas de l'Eglise .

### ***De Laucion à Liausson***

Ce qui est devenu Liausson de nos jours est cité dès 1119 sous le nom de Laucion ; cet habitat faisait partie de la baronnie de Clermont jusqu'en 1263. A cette époque le seigneur de Clermont, Bérenger II vend Liausson aux Hospitaliers de la commanderie de Nébian.

Les habitants de Liausson et de Mourèze s'étaient dès 1256 émancipés de la tutelle du seigneur de Clermont, en nommant des consuls chargés de les représenter auprès des différents pouvoirs locaux. Cette institution permettait aux consuls de gérer les biens publics pour la meilleure protection de leurs concitoyens. Le procès verbal qui clôt l'élaboration du compoix de 1632 nous indique les noms des 3 consuls : Jean Couderc, Antoine Vailhé, et Etienne Bousquet.

Cette organisation traditionnelle des villes et des villages en Languedoc se maintiendra jusqu'à la Révolution et sera remplacée dès 1790 par une organisation nouvelle avec à sa tête le maire, élu par ses concitoyens, secondé par des officiers municipaux. Le premier maire fut un dénommé Bousquet en 1790.

Une balade dans le village actuel et dans les environs de la commune, témoigne d'une forte empreinte de la religion catholique : chapelles, croix, et d'un enracinement profond en particulier au début du XX<sup>ème</sup> siècle au moment du vote de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, comme en témoigne un bulletin paroissial de Liausson et de Celles en avril 1906. Ce bulletin s'attaquait violemment à "la secte franc-maçonnique qui a répandu sur les administrations de notre France un souffle antireligieux". Cette tirade de l'abbé Bourrel, curé de Liausson , faisait suite au refus par la sous-préfecture d'ériger une croix sur le mont Liausson : " une croix ce n'est pas une oeuvre laïque, disent-ils".

### ***Liausson au fil des archives***

La délibération du conseil général de Liausson, qui s'est tenue sur la place publique le 29 juin 1712, est le plus ancien document conservé sur la vie sociale du village. Il est d'une valeur inestimable pour saisir l'esprit de l'époque.

En effet, nous y apprenons que le premier consul est Antoine Vailhé et qu'il est assisté des grands propriétaires locaux : Pierre Mathieu (propriétaire de la Grange dont le nom figurera sur la carte de Cassini en 1790), Etienne Couderc, Guillaume Mathieu (fils de Pierre) Jean Mazur, Mathieu Bousquet, Pierre Couderc et autre Pierre Couderc, Barthélemy Audran, Jean Gaillard, Antoine Trignan, Mathieu Pioch, Michel Millaud, Jean Bories, Antoine Panisse, Jean Bousquet, Jean Michel et Jean Teil. L'objet du débat porte sur une dette :

Le maire, Pierre Chinion, est débiteur de 790 livres à la clôture des comptes des tailles (impôts) pour les 9 années où son père, Jean Chinion (1663 à 1671), était chargé d'en faire la collecte et le versement à l'Intendance du Languedoc ! La délibération vise à le pénaliser d'une amende et de frais divers, tout en lui faisant obligation de régler le passif paternel.

Cette mauvaise gestion des comptes publics est-elle liée à un manque de savoir faire administratif ou à la mauvaise foi de l'élu ? Qu'en dire dans un contexte où un seul représentant du peuple sait signer, 7 font une croix après leur nom et les autres présents ne savent pas signer ! Déjà, dans le rapport du 2 juin 1687 à l'Intendance du Languedoc, l'enquêteur fait cette simple observation: « Une place publique, scituée dans l'enclos du dit lieu, confrontant le four banal appartenant au dit seigneur – des trois consuls, aucun ne sait signer ; l'un écrit inexactement ses initiales, les deux autres font une croix ». Mais savent-ils seulement lire ? Toutefois, pour compter, c'est acquis et nous en avons la confirmation ci-dessus.

### ***L'école publique***

Alors que dans tous les villages de France, le 19<sup>ème</sup> siècle se caractérise à partir de 1833 (loi Guizot) par la construction d'écoles publiques, celle-ci n'interviendra, à Liausson, que dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, et sur l'insistance d'un inspecteur primaire, et de sa hiérarchie, choqué par la situation déplorable de la salle de classe qui héberge 3 élèves alors que les 17 élèves de l'école privée sont confortablement installés.

En 1928, l'inspecteur d'Académie rapporte dans un courrier au préfet, les propos de l'inspecteur primaire que, dans « l'intérêt de l'école publique, pour son prestige pour la santé des quelques enfants qui ne renoncent pas à la fréquenter malgré tout », on construise une école. Un mois plus tard, le préfet demande au sous-préfet de Lodève de recevoir le maire afin d'accélérer la procédure d'acquisition d'un terrain destiné à l'école, par cession ou par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Ce n'est qu'en 1933, que la construction est envisagée, et cette construction réalisée. Cependant, l'école privée catholique, continuera à accueillir beaucoup plus d'élèves. L'école Saint Charles accueillait en 1934, 40 élèves.

Ces informations figurent dans un livre écrit par « Les amis du Mont Liausson », il raconte l'histoire de Liausson, et de la France de 1900 à 2000 à partir de souvenirs et de documents familiaux ou journalistiques, et nous informe sur la vie d'une communauté solidaire, dans les bons et mauvais moments de la vie, guerres (Grande Guerre, Seconde guerre mondiale, maquis de Bir-Hakeim, guerre d'Algérie) fêtes de village, vendanges, etc.

## ***Le barrage sur le Salagou***

Un évènement en particulier a profondément marqué le village, il s'agit de la construction du barrage du Salagou, qui à partir de 1959, a suscité l'incrédulité « un barrage, on ne pouvait qu'en rire » (Paul Duviols le 19/10/1970), car la région était tellement aride et le Salagou un trop petit ruisseau !

La construction s'est faite malgré les doutes, et l'hostilité de ceux qui allaient être expropriés. En 1969, Liausson a vu disparaître sous les bulldozers, les maisons de certains habitants (Cabanes, Poujol, les Granges de Gayraud et la Grange de Philippe).



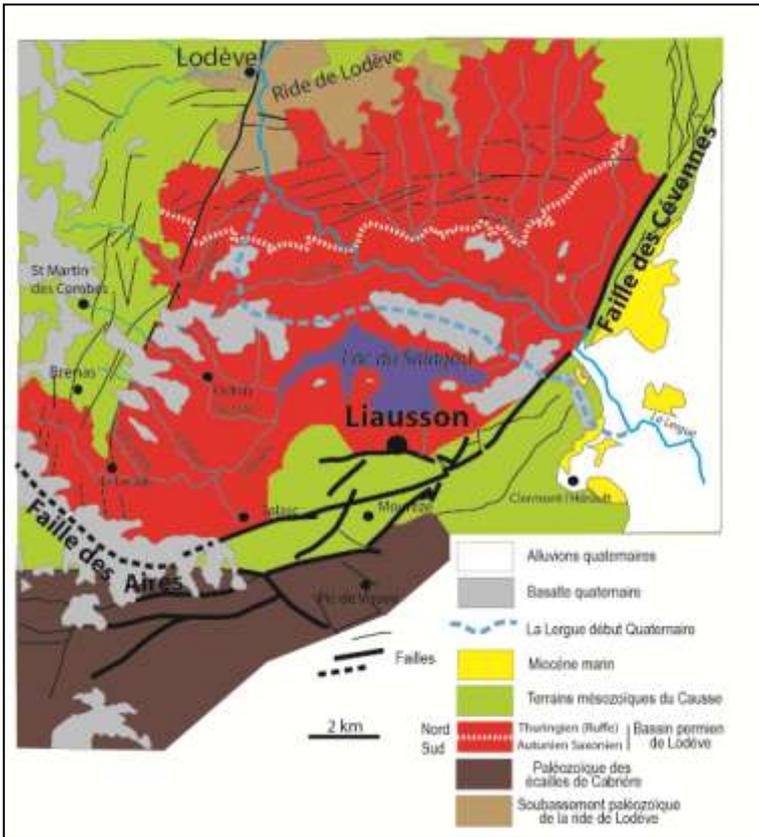
La nationale 9 qui passait à 2km en bas du village a été submergée, et c'est une période de tristesse et de désespoir pour certains, car les expropriations, appelées par certains spoliations, ont tardé et n'ont pas compensé, le travail de ceux qui étaient touchés.

Aujourd'hui, le village offre des points de vue grandioses sur un paysage spectaculaire, et constitue un vrai belvédère sur le lac.

Ainsi la prédiction du Général de Gaulle de passage à Liausson en 1958 «c'est une commune qui est appelée à disparaître» ne s'est pas réalisée, bien au contraire la viticulture, le tourisme ont permis son développement.

## **Liausson, dans son cadre géologique**

Les anciens villages sont souvent extrêmement bien situés au plan géographique et/ou géologique, pour deux raisons qui assuraient leur viabilité : l'eau et les terres cultivables. C'est bien le cas de Liausson. L'eau vient en abondance du pied du versant escarpé du Mont Liausson, soit par des sources, soit par ruissellement sur la pente du relief. Ce ruissellement apporte avec lui les alluvions carbonatées qui vont bonifier la surface d'un long versant de ruffe, qui sans cela, serait aussi stérile que les badlands environnants. Avant que le lac ne soit mis en eau, la forte pente du versant de ruffe « s'horizontalisait » vers le bas de la vallée du Salagou, offrant de vastes espaces de terrasses agricoles.



Le schéma géologique ci-contre de la vallée du Salagou montre la situation particulière de Liousson. Le village se trouve sur le bord sud du bassin de la ruffe (en rouge). Du fait de l'inclinaison générale des couches de ruffe vers le sud, on trouve ici les niveaux les plus récents du Permien, constitués d'argilite massive

imperméable. A Liousson, la ruffe est séparée du calcaire du Causse par une faille qui se trouve dans la continuité vers le sud de la grande faille des Cévennes. Cette faille abaisse localement le calcaire sous le niveau de la ruffe, et ainsi l'eau qui s'infiltré dans le massif karstique de Liousson s'accumule en poche et ressort le long de la faille au niveau le plus bas de la ruffe qui la piège : c'est précisément là que la village de Liousson a été construit pour en profiter au passage.

Côté vallée, on ira voir le panorama sur le lac depuis la place de l'église. Le versant opposé du lac suit et s'élève vers le long plan basaltique de l'Auvergne. On remarquera la longue pente qui, de l'Ouest vers l'Est, a permis aux basaltes de l'Escandorgue de s'écouler jusque qu'au bord de la plaine côtière de Clermont-l'Hérault. Cette coulée basaltique suivait la vallée principale qui se trouvait, il y a un peu plus de 1,5 million d'années, et était probablement celle que suivait alors la Lergue (voir la carte). L'inversion de relief qui s'est produite depuis a repoussé la Lergue au nord de l'Auvergne (l'ancienne vallée devenant un plateau), et canalisé le Salagou plus au sud. Dans cette transformation du paysage Liousson a perdu la vue directe qu'elle aurait eu au début du Quaternaire sur l'ample vallée de la Lergue, mais a gagné une position de belvédère sur le lac du Salagou.

## Les sources

La situation de Liausson dans la vallée du Salagou est particulièrement privilégiée. Dans un environnement sec et aride, le promeneur à pied remarque immédiatement la présence de la fontaine au milieu du village. Le cycliste, lui, ne manque pas de faire le plein de son bidon à la sortie du village vers Clermont à l'endroit où, au milieu d'un pré, coule une eau fraîche, bienvenue en plein été (source du Mourgue). Cette même eau semble si réputée que certains en remplissent des jerricans. La Marguerite, Grange Montagne connaissent la même faveur, les sources y abondent. D'où vient cette eau ?



L'explication se trouve sous nos yeux. Liausson se caractérise par deux couleurs, le rouge et le blanc. Le rouge est celui de la ruffe, roche dure, friable et surtout imperméable. Le blanc est celui de la roche calcaire, plus récente, qui domine Liausson, là, juste au-dessus de nous. Elle a recouvert la ruffe et a la particularité d'être poreuse. C'est une véritable éponge, une réserve qui emmagasine l'eau lors des pluies saisonnières. Celle-ci s'infiltré jusqu'à ce qu'elle rencontre la ruffe imperméable puis est restituée ensuite au gré de son cheminement. Ainsi naissent les sources. Dans la vallée, ce phénomène est identique à Salasc, il donne même naissance à un petit cours d'eau.

Il est banal de dire que l'eau, c'est la vie, mais les premiers hommes qui se sont installés à Liausson ont vite compris que cette eau qui jaillissait ici ou là représentait leur autonomie alimentaire. En effet, si la ruffe est pauvre en rendement agricole, l'arrosage va la rendre un peu plus prolifique. Autrefois la fontaine au bord de la route alimentait le village. Aujourd'hui, un forage percé dans le calcaire emplit une réserve située en hauteur et offre, par gravitation, l'eau dans chaque maison.

A signaler que si la compétence de l'approvisionnement en eau relevait, depuis toujours, des communes, cela pourrait bien changer et être transférée dans les années qui viennent à la communauté des communes.

## Les églises

Le village se caractérise par une présence importante de constructions religieuses :

### L'ancienne église Saint Félix



Dessin de Jean Marie Amelin, 1824. Médiathèque de Montpellier

Dans l'enceinte du cimetière actuel, au lieu-dit "le mas de l'église" se dressait la première église du village qui appartenait aux commandeurs de Nébian. Placée sous le patronage de Saint Félix, elle fut une simple chapelle en 1254, puis devint ensuite paroissiale. Elle a été ainsi décrite par

E. Bonnet en 1905 : "Il s'agit d'une petite église du XII<sup>ème</sup> siècle, la voûte de sa nef en berceau plein cintre est surmontée par des pilastres. Son chevet est rectangulaire mais cette disposition ne paraît pas primitive."

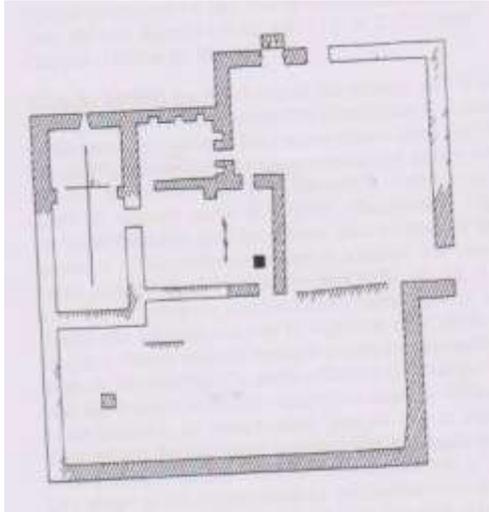
Menaçant ruines, elle fut détruite en 1937.

Il est à signaler qu'à l'ouest de cette église, dans le cimetière actuel, des prospections de surface ont permis la découverte d'un petit lot de céramiques du haut et du bas empire. Est-ce le premier noyau de fixation d'un peuplement ?

### Saint Jean d'Aureilhan

Au milieu du XIII<sup>ème</sup> siècle, trois prêtres et un laïc, Pons Gazel se retirent dans la grotte de Liausson située sur les flancs de la montagne de Liausson. Ce dernier fut désigné comme le chef spirituel de la communauté qui rapidement reçoit des visites des habitants de la vallée. La grotte se révélant trop inconfortable, ils édifient une église et des logements qui prendra le nom de Saint Jean d'Aureilhan. Ce nouvel ordre sera placé sous la règle des hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem et relève de la commanderie de Nébian. Ce couvent fut abandonné au cours du XVI<sup>ème</sup> siècle.

Les fouilles effectuées par O. Ginouvez ont fait l'objet de descriptions précises en 1993. (publication du GREC)



Reconstitution  
du plan de Saint  
Jean d'Aureilhan  
par O. Ginouvez

### L'église Saint Julien

Aujourd'hui restaurée cette église se situe dans le domaine de la Marguerite, à l'ouest du château, près d'une source. La première mention qui en est faite date de 1631 dans le compte rendu des "visites pastorales" effectuées par Plantavit de la Pause, évêque de Lodève. Elle se caractérise par un plan carré d'environ 6 mètres de côté, par une entrée en plein cintre qui s'ouvre au nord et par deux fenêtres en plein cintre également l'une à l'est, l'autre à l'ouest.

### L'église (nouvelle) Saint Félix



Extrait du plan cadastral de 1965 (inventaire régional)

Construite entre 1858 et 1861, en remplacement de l'église paroissiale trop petite et en mauvais état, elle prend la place de l'ancien castrum au centre du village. Albert Fabre, dans sa monographie du village de 1879, la décrit ainsi : "Son architecture dans le genre des églises du moyen-âge est bien comprise et son entretien a un air coquet qu'on aime à rencontrer dans ces édifices".

La cloche date de 1708 et fut transférée de l'ancienne église dans la nouvelle. Fondue par M. Gorp, elle fut l'objet de violentes querelles rapportées dans une délibération municipale. En effet, le maire de l'époque, le sieur Chinion, (la charge de maire n'avait à cette époque qu'un but fiscal) aurait traité avec le fondeur pour une somme de 50 livres et en aurait porté 60 sur le compte de la communauté ! Par conséquent, les habitants s'adressent à l'intendant du Languedoc afin qu'il exige du maire le remboursement de cet écart de 10 livres. Comme souligné plus haut, le sieur Chinion aurait eu tendance à exagérer ces débordements...

## La Grange Montagne



### De la Grange de Mathieu à La Grange Montagne

Nous avons vu précédemment qu'en 1712, la grange était la propriété de **Pierre Mathieu** et qu'elle était désignée par son nom. Comment est-elle devenue "Grange Montagne" ? Un regard sur les registres des délibérations municipales, rendus obligatoires par la loi du 18 juillet 1837, nous permet de consulter celle du 1er janvier 1838. L'ordre du jour y est consacré à l'ouverture d'un chemin de grande communication, entre Clermont et Bédarieux, qui « passerait » par le village. La commune propose d'offrir les terrains nécessaires en échange « d'une indemnisation convenable ». Cela permet de mesurer la pauvreté des villageois qui sont dans l'impossibilité collective de participer aux frais de

construction de cette voie de communication. **Pierre Montagne**, cultivateur, fait partie de ce conseil général.

### ***Vers la Grange Montagne.***

Le 13 juin 1838, une étude statistique permet de comprendre l'organisation du territoire communal. Trois hameaux sont rattachés au village :

1- Le hameau dit Lagrange (en un seul mot !) : 24 personnes, 1500 m de distance du cœur du village et seulement 4 maisons habitées.

2- Le hameau dit du MAS de L'Eglise : 20 personnes, à 500m du village et 8 maisons.

3- L'écart de Berloudié (ou Berlandié) : 12 personnes, à 300 mètres du village et 2 maisons.

Qui sont ces propriétaires ? Quelles traces ont-ils laissées dans l'histoire du village ?

Le « Compoix » de Liausson, tenu de 1632 jusqu'à la Révolution, permet de répondre

partiellement à ces questions. Partant de la carte de Cassini (1790) qui indique « La Grange de Mathieu », nous y recherchons le patronyme Mathieu. La page 180 du registre indique que « *le 2 may 1703, Pierre Mathieu a acquis tout le compoix du notaire Philippe LAURENS de Nébian* ». La description des biens mentionne qu'une « grange » existait déjà au début du XVII<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit d'une maison « pigeonnier » avec basse-cour, étable, jasse et autres bâtiments.

Le contrat de vente souligne que l'ensemble de la métairie est vendu par les héritiers de Philippe Laurens pour la somme de 2400 livres. Il faut retenir qu'une partie des bâtiments vendus est en ruine, voire démolie, et que la récolte de foin, de fourrage, de blé, de vin et d'huile de l'année restera la propriété des héritiers. Les « bestiaux », éléments moteurs de l'ingénierie agricole de l'époque, sont prêtés jusqu'à la « Saint-Michel » avec le concours du fermier d'un des héritiers. Cette énumération situe un moment d'économie rurale très intéressant pour l'histoire des hommes de ce lieu. Une analyse plus détaillée sera faite au cours de la balade patrimoniale.

Toutefois, on peut relever que le domaine a été largement rebâti par Pierre Mathieu au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Par la suite, vers 1820, l'appellation « La Grange de Mathieu » disparaîtra... et il faut attendre le recensement de 1851 pour trouver la dénomination « La Grange de Montagne », cette propriété ayant été acquise par Frédéric Montagne



entre 1838 et 1840. En définitive, le toponyme « La Grange Montagne » sera retenu par les cartographes du XXème siècle.

Aujourd'hui, le tourisme et la viticulture ont remplacé l'élevage ovin et caprin. La pratique agricole traditionnelle s'est réduite. Une économie nouvelle est en place et valorise le patrimoine architectural et naturel des lieux...

## **LIAUSSON, hier et aujourd'hui,**

La terre, l'eau, le ciel... la montagne, les vignes !

Cette balade est à la fois géologique, par l'étude du substrat minéral du sol, une découverte des paysages, par leur histoire de 1119 à nos jours, et géographique, par l'identification des voies nécessaires aux relations entre les hommes.

Les animateurs susciteront également la confrontation des regards du photographe et de l'artiste peintre, tout comme ceux, tout aussi avisés, de chaque participant, de chaque Liaussonnais.

Cette balade est un vaste tour d'horizon sur un village qui évolue, change et voit passer, chaque semaine, des centaines de visiteurs attirés par la beauté des lieux. Leurs interrogations pourraient s'inspirer de cette phrase de l'écrivain F.R. de Chateaubriand (1768-1848):

*« Les pierres respirent la main et la vie de l'homme. Leur ossature, monstre d'audace, se déploie avec souplesse vers l'azur, tandis qu'une auréole de mystère couvre leur passé... ».*

Aujourd'hui, l'économie agricole, développée grâce à la présence de l'eau, doit se tourner vers d'autres activités et ressources nouvelles, d'autres formes d'accueil.

Le village s'est enrichi, petit à petit, de nouveaux habitants venus de villes et pays voisins (parfois très éloignés), et parfaitement intégrés. Il reçoit la visite « grandissante » de sportifs, d'amoureux de la nature, intéressés par la beauté et les diverses activités offertes par le site. Il organise des représentations artistiques (avec le théâtre du « Sillon »), des séances de cinéma en plein air, des soirées festives. Il accueille aussi des chorales, des expositions, des conférences...

C'est ce visage, empreint de modernité, que Liausson veut promouvoir au travers de cette balade et de son accueil, tout aussi symbolique, dans le nouvel espace du théâtre de verdure.

### **Bibliographie**

Amis de Liausson, "Un siècle de vie à Liausson 1900-2000", 2000

Communautés de communes du Clermontois, Liausson, coll. livrets du patrimoine.

Fabre Albert, "Histoire de Liausson", 1879.

Ginouvez Olivier, "la communauté médiévale du Mont Saint Jean", in Bulletin du GREC, 1992

Taurand Paul, "Liausson et ses quatre églises", in Bulletin du GREC, 2010

Dossier élaboré par le MAS des Terres Rouges (2017) : B. Betz, JF Dumont, C. Guiraud, M. Mauriès, C. Zemmour